

MAIRIE D'AMPLEPUIS
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DECEMBRE 2024
Extrait du registre des Délibérations
Délibération n°17a)

OBJET :

**CONVENTION D'OBJECTIFS ET DE FINANCEMENT MJC 2022-2024
VERSEMENT DU SOLDE DE LA SUBVENTION 2024**

Le maire certifie sous sa responsabilité la caracté-
re exécutoire de cet acte.

En exercice : 27
membres

Présent(s) : 18

Pouvoir(s) : 6

Absent(s) : 9

Délibération comportant

1 page(s),

0 annexe(s)

Réception en Préfecture le

13/12/24

Publication le :

13/12/24

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le dix décembre deux mille vingt-quatre, 20h, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur René PONTET, maire.

Les membres présents en séance :

René PONTET, Simone GUEYDON, Thierry THOLIN, Peggy ROUGE-PIPEREAU, Henri BURNICHON, Lydie AUGAY, Jean-Marc GUILLOT, André DAMAIS, Jean-François TEIL, Christian LAFFAY, Corinne GELIN, Nathalie CHANFRAY, Sandrine DEVEAUX, Laurence PIERRAT, Angélique GONIN-CHARTIER, Alexis DEBORD, Daniel DUMONTET, Pascale CERNICCHIARO

Le ou les membre(s) ayant donné(s) un pouvoir : Eric LACROIX (à Thierry THOLIN), Jean-Pierre HERRADA (à Jean-François TEIL), Aurélie LEDIEU (à Angélique GONIN-CHARTIER), Emmanuel MAETZ (à Peggy ROUGE-PIPEREAU), Patricia BALMONT (à Daniel DUMONTET), Dimitri GIRARD (à Pascale CERNICCHIARO)

Le ou les membres absent(s) : Eric LACROIX, Jean-Pierre HERRADA, Aurélie LEDIEU, Emmanuel MAETZ, Rémi LABROSSE, Romain COLLIER, Patricia PIVOT, Patricia BALMONT, Dimitri GIRARD

Par délibération du 12 décembre 2021, le Conseil Municipal approuvait la convention d'objectifs et de financement avec la MJC pour l'année 2022 (renouvelable deux fois).

Ladite convention prend fin au mois de décembre 2024.

Compte tenu des difficultés de trésorerie de l'association, le Conseil municipal **APPROUVE** le versement du solde de la subvention 2024 à hauteur de 5 462.50€

Adopté à l'unanimité

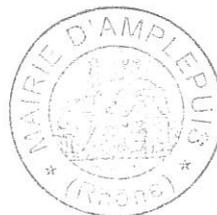
Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui lecture faite ont signé au registre des délibérations

Pour copie conforme.

Amplepuis, le 10 décembre 2024

Le secrétaire de séance

Angélique GONIN-CHARTIER



Le Maire,

René PONTET

